

DELIBERATION N°27/2020

Le **Mardi 10 mars 2020** à 10h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 27/02/2020

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier		x		DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	x			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick			x	TORNIER Xavier	
	GAUDIN François			x	ROTA Michel	
	GARZON Philippe	x			GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	x			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	x			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			x	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			x	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTEISE	PENNA Jean-Luc	x			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x
TOTAL		13	3	9		
TOTAL VOTANTS		<u>17</u>				1
TOTAL VOIX		26				

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20200310-DEL27-2020-DE
Date de télétransmission : 18/03/2020
Date de réception préfecture : 18/03/2020

DELIBERATION N°27/2020

Objet : RETROCESSION

Opération 16-295 : Chambéry-Secteur Alsace Lorraine

Demandeur : CHAMBERY

Axe : Logement

Date de fin de portage prévue : 15/02/2027

Acquéreur désigné : COMPAGNIE D'ARCHITECTURE NOUVELLE (CAN) ou toute autre société qui s'y substituerait

La COMPAGNIE D'ARCHITECTURE NOUVELLE (CAN) a sollicité la ville de CHAMBERY en vue de se porter acquéreur de la parcelle BZ 205 qui est la parcelle d'emprise du TUNEL. Cette acquisition pourrait permettre de réaliser, dans cette zone, une opération d'aménagement englobant les bâtiment du SCANNER du Nivolet, maitrisés par la CAN.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
CHAMBERY	BZ 205	22 rue Charles Pravaz	2105 m ²	bâti	UAD2	531 018,12 €
			2105 m ²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus à la COMPAGNIE D'ARCHITECTURE NOUVELLE (CAN) ou toute autre société qui se substituerait au prix indiqué, sous réserve de réception de la délibération de la commune de Chambéry.

VOTE :	
Pour	17
Contre	0
Abstentions	0

Le 18/03/2020
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20200310-DEL27-2020-DE
 Date de télétransmission : 18/03/2020
 Date de réception préfecture : 18/03/2020